



## Date de référence pour calcul indemnités journaliereres

Par **Topaze14**, le **03/07/2012** à **09:30**

Bonjour,

j'ai fait une rechute d'accident de travail en octobre 2011 mais tout d'abord sans arrêt de travail; puis arrêt de travail en décembre 2011

Je vous remercie de m'indiquer quel est le mois de référence pour le calcul des indemnités journalieres: est ce le mois de septembre ou le mois de novembre?

Je vous remercie pour votre réponse

Cordialement